



Certiphyto - Renouvellement : Mise en vente des produits phytosanitaires



Objectifs

- Maîtriser la réglementation relative aux produits phytopharmaceutiques et à leur utilisation
- Obtenir le Certiphyto catégorie Mise en vente.



Programme

• Réglementation et sécurité environnementale :

- Réglementation liées à la pratique professionnelle de la vente, responsabilité vis-à-vis des usagers, législation et obligations
- Les voies de contamination pour l'environnement, la faune et la biodiversité

• Santé sécurité de l'applicateur :

- Types et dangerosité des risques pour les personnes
- Situations d'expositions aux dangers

• Réduction de l'usage, méthodes alternatives :

- Les techniques alternatives (bio contrôle, résistances naturelles, lutte intégrée ...)
- Choix et adaptation des produits

Evaluation et mode de validation des acquis



- Aucun
- Diplômant
- Certifiant
- Non-certifiant

En fin de formation vous recevrez :

- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises.
- Un certificat de réalisation



Public concerné

- Toute personne amenée à vendre des produits phytosanitaires aux professionnels et au grand public

Effectif : Minimum 6 - Maximum 12



Pré-requis

- Aucun

Durée et rythme

7 heures soit 1 jour

Période : Toute l'année

- En semaine
- En journée
- Temps plein
- Week-end
- En soirée
- Temps partiel

Formateur

CREVAT Stéphane, formateur habilité Certiphyto

Modalités pédagogiques & méthodes

- En présentiel
- En salle
- Sur chantier
- A distance
- Synchrone
- Asynchrone

- Découverte de la plateforme de test
- Apports théoriques en salle
- Les formateurs privilégient les échanges avec les participants et l'individualisation
- Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs

Rémunération et financement

Rémunération : Non prévu

Financements :

- **Compte Personnel de Formation (CPF) :** OUI
- **Autre sources de financements possibles en fonction de votre statut.** Contactez-nous.

Tarifs

✓ Formation + test au CFPPA de Valdoie

25€/heure pour une inscription individuelle
1300€/jour pour un groupe (min 6 - max 10)

✓ Formation + test dans vos locaux : frais supplémentaires :

Déplacement du formateur : 1€ / km
Repas du formateur : 15€ / repas
Nuitée du formateur : 60€ / nuit

✓ Test seul sans formation (environ 2h) :

90€/test ou 250€ pour un groupe entre 3 et 10 personnes maximum

Indicateurs de résultats 2023/2024

Taux de satisfaction :

La formation a répondu pleinement aux attentes des participants à **100%**

Taux de certification : 98%

Certiphyto - Renouvellement : Mise en vente des produits phytosanitaires

Modalités et délai d'accès

Inscription toute l'année sans délai .

Etapes d'inscription à cette formation :

- 1- Contacter la référente administrative au 03.84.58.49.62 pour obtenir les prochaines dates, le bulletin d'inscription et pour répondre à vos questions.
- 2- Retourner le bulletin d'inscription complété pour obtenir le devis + le contrat de formation (ou la convention si vous êtes une entreprise).
- 3- Finaliser l'inscription en retournant le devis et le contrat/la convention signé/e.



Codes de la formation

- **RS 5654**
- **NSF : 211 et 211R**
- **Formacode : 21006**

Accueil des personnes en situation de handicap

Vous souhaitez savoir si votre handicap est compatible avec cette formation ou si des aménagements sont possibles ?

Prenez RDV avec la référente handicap du CFPPA qui répondra à vos interrogations.

Référente handicap : PERRIN Nadia - 03.84.58.49.62 - nadia.perrin@educagri.fr



Contact référentes administratives

Administration CFPPA - 03.84.58.49.62
cfppa.valdoie@educagri.fr

Informations pratiques :

Horaires de formation : 8h30-12h et 13h30-17h
Parking visiteurs sur le parking du gymnase Monceau
Pas de restauration collective
Pas d'hébergement possible

MAJ 18/10/2024



CFPPA - CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES
95 Rue de Turenne - 90300 VALDOIE
Tél : 03 84 58 49 62
cfppa.valdoie@educagri.fr
www.cfppavaldoie.fr